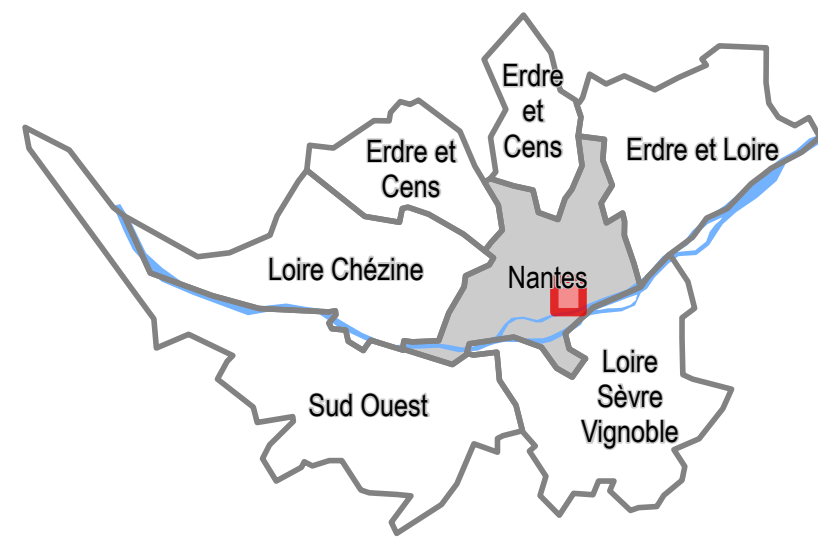


Planche J21

Approuvé le 05 avril 2019



4-2 Règlement graphique
4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Projet de modification n°1

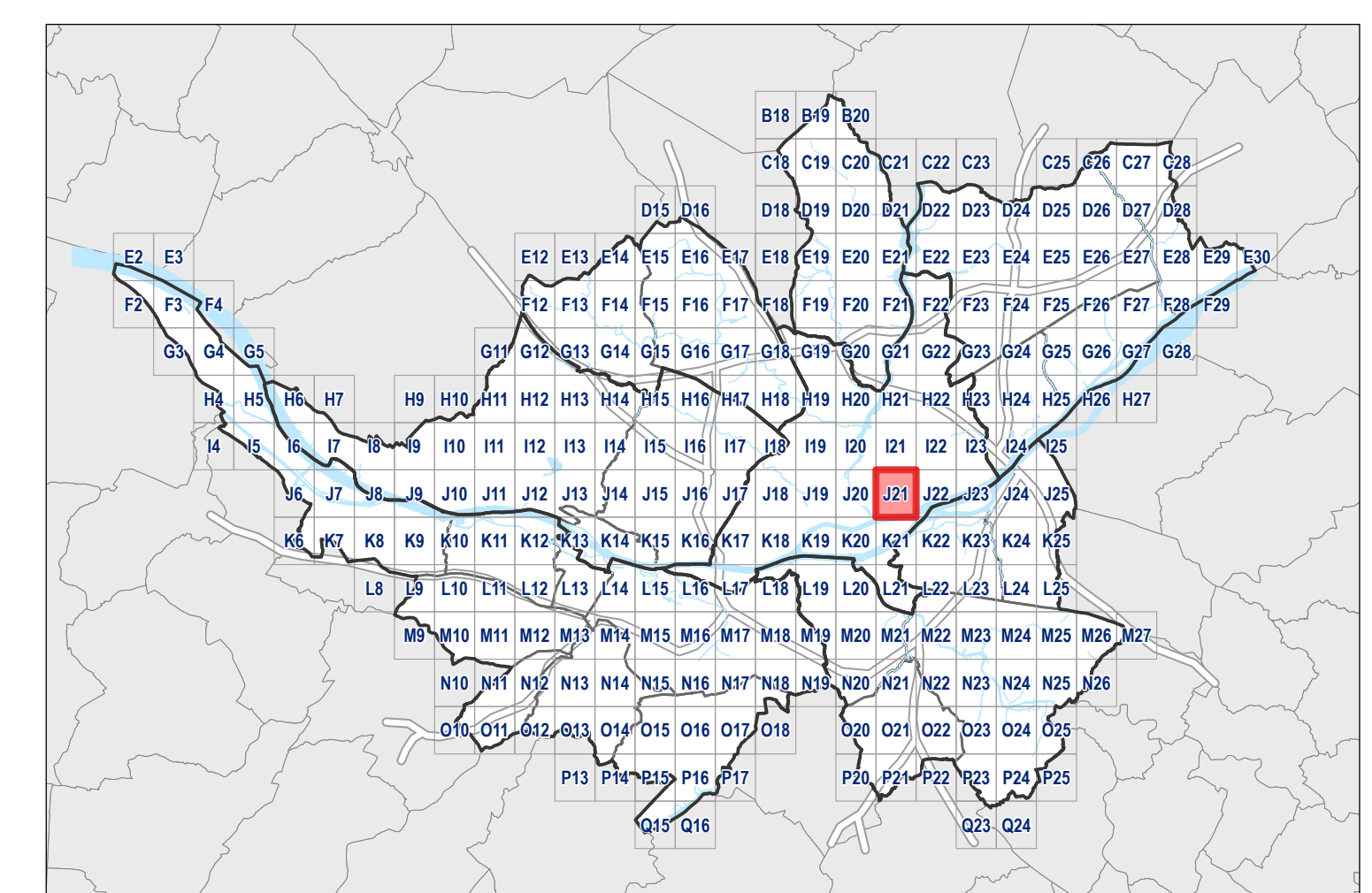
Territoire(s) : Nantes
Commune(s) : Nantes

Echelle : 1:2 000


Légende

Destination des Sols	Activités économiques	Implantation du bâti
Zonage	Linéaire commercial souple	Recul / Retrait minimal
Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs	Linéaire commercial strict	Implantation obligatoire
	Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services	Zone non-aedificandi
	Polarité commerciale majeure	
	Polarité commerciale intermédiaire	
	Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantesaise	
	Périmètre de projet urbain intégrant des commerces	
	Pôle de services	
	Périmètre tertiaire	
Emplacements Réservés	Protections patrimoniales	
Emplacement réservé pour mixité sociale	Séquence urbaine de type 1	
Servitude de constructibilité limitée	Séquence urbaine de type 2	
Emplacement réservé pour projet d'intérêt général	Périmètre patrimonial	
Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant	Patrimoine bâti	
	Petit patrimoine bâti	
	Patrimoine bâti avec autorisation de changement de destination	
	Cône de vue	
	Liaisons	
	Principe de liaison viaire	
	Principe de liaison modes actifs	
Protections environnementales	Périmètres Reportés	
Espace Boisé Classé (EBC)	Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)	
Espace Paysager à Protéger (EPP)	Orientation d'Aménagement et de Programmation sectorielle (OAP)	
Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)	Orientation d'Aménagement et de Programmation de secteur d'aménagement (OAP)	
Fond de Plan		
Parcelle		
Emprise Bâtie		
Surface en eau		
Limite communale		

GRILLE DE REPERAGE



Référentiel cadastral composite actualisé. Système de coordonnées: RGF 1993 CG14



Partie Non opposable Voir planche K21